

# Commune de **PERIGNAC**



*Au fil du Gua*

**BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL - 2023**



## **SOMMAIRE**

**P. 2** INFOS PRATIQUES

**P. 3** ÉDITO DE MONSIEUR LE MAIRE

**P. 4/5** BIODIVERSITÉ

**P. 6/7/8** LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

**P. 9** DISTILLERIE DE L'ANTENNE

**P. 10/11** ROND POINT

**P. 12/13** LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

**P. 14/15/16** LES INFOS MUNICIPALES

**P. 17** LA VIE DE L'ÉCOLE

**P. 18/19** LES ASSOCIATIONS



### La Mairie

Tél. : 05.46.96.41.95

Mail : mairie@perignac17.fr

Site internet : www.perignac17.fr

### Ouverture :

du lundi au jeudi : 9h à 12h

le vendredi : 9h à 12h

(et de 14h à 18h en période scolaire)

### Permanences :

Maire et adjoints : A partir de 11h30 ou sur RDV

Affaires sociales : Mme Bureau

### La Poste

Agence postale communale

Tél. : 05.46.92.68 56

### Ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h30 à 12h15

Mercredi et Samedi : de 10h à 12h

### France Service à Pons

17, rue Charles de Gaulle - 17800 PONS

Tél. : 05.46.92.62.71

### Ouverture :

Du lundi au jeudi

De 9h à 12h et de 14h à 16h30

Le vendredi : De 9h à 12h

### POINT COMMUN Tiers-lieu

8 rue Pasteur – 17800 Pons

Lieu permettant : Coworking /Télétravail -

Atelier partagé équipé d'outils à commande numérique (Im-

primante 3D, découpeuse/graveuse laser,

fraiseuse numérique) - Café / Librairie

Langage des signes

Contact par mail : contact@pointcommun-pons .fr

Site Internet : www.pointcommun-pons .fr

Réseaux sociaux : Facebook, Instagram

Contact à Pérignac : Christian BARET

41, avenue de Cognac

### Déchèterie

----- PONS (17) Les chauveaux -----

Tél. : 05.46.94.18.19

### Ouverture :

Lundi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Mardi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Mercredi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Jeudi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Vendredi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Samedi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

----- CHATEAUBERNARD (16) -----

Rue Louis Blériot – ZAC Mas de la Cour

Tél. : 05.45.35.98.60

Horaires : du lundi au samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

### Bulletin annuel 2023 de Pérignac «Au fil du Gua»

Tirage : 600 exemplaires

Directeur de la publication : Christian DUGUÉ

Rédacteurs : Équipe municipale et associations communales

Mise en page et impression : Lou Communication

St Genis de Saintonge - 06 16 69 79 31

## La communication ...

Un **SITE INTERNET** accessible à tous, via ordinateur ou smartphone : <http://www.perignac17.fr/>

Des informations générales, sur la commune, sur la vie pratique, les actualités du moment de la vie de la commune ainsi que les comptes-rendus de conseils municipaux.



### L'APPLICATION PANNEAU POCKET

Un système d'information, très simple et efficace, permet de prévenir instantanément les habitants de Pérignac par une notification et un panneau d'alerte et d'information sur les smartphones et les tablettes.

Pour installer dès maintenant cette application gratuite sur vos téléphones portables ou tablettes, flashez l'un des 2 QR codes ci-dessous et en sélectionnant la commune de Pérignac 17800 en « Favoris » !

Et si vous n'en possédez pas, vous avez également la possibilité de suivre les actualités de Panneapocket depuis un ordinateur, en allant sur <https://app.panneapocket.com/>



### FACEBOOK

La page de la Mairie Pérignac est aujourd'hui suivie par presque 300 personnes et comporte plus de « 486 Amis ».



Si vous souhaitez connaître les événements à venir ou ayant eu lieu sur la commune, rien de plus simple, il vous suffit de sélectionner « suivre » la page Facebook de **Mairie de Pérignac**.

### CORRESPONDANTS PRESSES LOCALES

**Sud-Ouest** : Nadine Julliard 05 46 96 30 42

[vignoblesjulliard@wanadoo.fr](mailto:vignoblesjulliard@wanadoo.fr)

**La Haute-Saintonge** : Ariane Paignon

[arianepaignon@gmail.com](mailto:arianepaignon@gmail.com)

**N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie si vous souhaitez communiquer via nos différents modes.**





Après une longue période de sécheresse et des températures estivales jusqu'à mi-octobre, l'hiver s'installe progressivement suite à une pluviométrie très soutenue ces derniers jours.

Difficile au regard de cette réalité de ne pas prendre conscience de certaines modifications climatiques.

Les récents événements météorologiques successifs démontrent l'urgence d'une réaction forte dans nos modes de vie.

Même sans être certain du résultat, nous le devons aux générations futures.

Sans doute sera-t-il nécessaire de revoir notre système économique pour favoriser les activités qui préservent l'environnement, la qualité de vie, le lien social et sortir du mythe de la croissance infinie, afin non seulement de consommer moins, mais surtout de consommer mieux.

Malgré un environnement mondial extrêmement perturbé fait de violences et d'intolérances, les festivités de fin d'année doivent être des moments privilégiés de vie et de partage.

Face à cette actualité qui, chaque jour, amène son lot d'agressions, restons vigilant et ne cédon pas à la facilité d'une réaction primaire.

Cultivons ce vivre ensemble qui fait notre identité française dans le respect mutuel et le désir de privilégier le dialogue plutôt que la division.

Ces fêtes de fin d'année sont autant d'occasion de se retrouver, tant dans un cadre familial qu'amical, que chaque action de bienveillance, de solidarité, de générosité, chaque sourire envers les siens et plus généralement envers les autres soient autant de raisons d'envisager l'avenir, non pas comme un rêve, mais bien plutôt comme une réalité à portée de main.

A toutes et tous je vous souhaite de belles fêtes et une bonne année 2024.

Bien à vous, Christian DUGUE

Le Maire et le Conseil Municipal  
vous souhaitent une

*Bonne Année*

*2024*



# LES BIODÉCHETS

## Tous concernés dès le 1er janvier 2024

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers. Chacun d'entre nous devra séparer ses biodéchets du reste de ses ordures ménagères résiduelles contenues dans le sac noir. On vous explique tout !!

# LOI ANTI-GASPILLAGE

## CE QUI VA CHANGER EN 2024

À partir du 1er janvier 2024

### LES BIODÉCHETS

(restes alimentaires, déchets biodégradables...)

## N'IRONT PLUS DANS LE SAC NOIR ET DEVRONT ÊTRE COMPOSTÉS.



#### OU TROUVER UN COMPOSTEUR ?

Les composteurs individuels **SONT FOURNIS GRATUITEMENT AVEC BIOSEAUX** sur simple demande auprès de :

- Votre mairie
- Votre déchèterie
- La communauté de communes

05 46 48 78 34 ou

[service-om@haute-saintonge.org](mailto:service-om@haute-saintonge.org)

#### JE N'AI PAS DE JARDIN, COMMENT FAIRE ?

Des sites de compostage partagés seront prochainement mis en place dans vos communes, avec un accompagnement spécifique.

#### VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU SUIVI DU COMPOSTAGE PARTAGÉ, OU VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Contactez le service déchets [service-om@haute-saintonge.org](mailto:service-om@haute-saintonge.org)

## POUR COMPOSTER, SUIVEZ LA RECETTE !

### 1 DU VERT MATIÈRES HUMIDES

Epluchures, restes de repas, herbes, tontes...



### 2 DU BRUN MATIÈRES SÈCHES

Feuilles, brindilles, broyat de végétaux, copeaux de bois... Recouvrez votre ajout par du brun pour éviter les moucheron et les odeurs !



### 3 DE L'AIR

Grattez et brassez dans le composteur votre ajout avec les matières organiques déjà présentes.



### 4 DE L'EAU

Maintenez une humidité suffisante dans le composteur. Après 5 à 6 mois la matière s'est totalement transformée en humus !



### 5 COMPOST

Videz votre compost une fois par an et utilisez l'humus pour votre jardin !



**!** Viandes, poissons, laitages, agrumes peuvent être présents en petits morceaux, recouverts de brun.

**-** Mégots, sacs, matières recyclables, litière...



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

[www.haute-saintonge.org](http://www.haute-saintonge.org)



# UNE COMMUNE PROPRE... STOP aux dépôts sauvages

Le **Samedi 18 mars 2023** se déroulait une opération « Haute Saintonge propre » sur notre commune de Pérignac. Les volontaires se sont regroupés devant la mairie afin de participer à cette opération citoyenne de nettoyage des abords des voies communales. Malheureusement, nous devons reconduire cette opération en 2024. Nous vous solliciterons à nouveau ! Bonne humeur assurée !



A cette occasion, certains dépôts sauvages ont pu être constatés et perdurent encore au fil des mois.



## POUR RAPPEL :

Ces dépôts illégaux de déchets sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. **Alors n'oublions pas que la propreté de notre commune, c'est l'affaire de tous !!**



# Inauguration de la Maison de Santé Pluridisciplinaire – MSP -

La mise en service de la MSP a été couronnée par son inauguration officielle le **26 avril 2023**.

Si la construction d'un tel équipement constitue le « premier étage de la fusée » et a nécessité un travail de plusieurs années avec de nombreux intervenants, l'inauguration du 26 avril a marqué « le départ officiel » du second étage ».

Après avoir subi les contraintes de la crise sanitaire du COVID, les vicissitudes des appels d'offres et des conditions des marchés publics, les aléas divers, l'ouverture de la Maison de Santé en mai 2022 a constitué une étape importante. L'inauguration du 26 avril a marqué l'importance d'une telle création dans notre milieu rural.

La présence du Président de la Région Nouvelle Aquitaine, M. Alain Rousset, Les parlementaires, Mme Imbert, M. Vallet, Mme Delaunay, représentant M. Gérard, La Présidente du Conseil Départemental de la Charente-Maritime, Mme Sylvie Marcilly, M. le Directeur de l'Ars de Charente-Maritime, La Sous-Préfète de Jonzac, Mme Estelle Lepetre, M. Emon conseiller régional, entourés de nombreuses personnalités politiques locales et les maires des communes environnantes a démontré toute l'importance et la valeur symbolique de cette manifestation.

La présence de nombreux pérignacaises et pérignacais a aussi témoigné de leur attachement aux services apportés par un tel équipement.

Après la visite du bâtiment qui a permis de découvrir en compagnie des praticiens les différents cabinets, après les discours officiels, les participants se sont retrouvés à la Salle des Fêtes pour un moment de convivialité où chacun a pu échanger librement avec les élus.











Cette journée a donc constitué un point d'orgue pour le départ officiel de la Maison de Santé et pour parapher un dicton populaire «Inauguration pluvieuse, activité heureuse».



**MEDECINS**

**Dr Jean-Pierre CHAUVET**..... Tél. 05 46 96 41 78  
**Dr Ludovic LECONTE**..... Tél. 05 46 96 41 78

**DENTISTES**

**Dr Marie-Charlotte VIANT** ..... Tél. 05 46 96 43 61  
**Dr Joa REMION** ..... Tél. 05 46 96 43 61

**OSTEOPATHE**

**Emilie KALKIAS-HOULES**..... Tél. 06 19 50 43 12

**DIETETICIENNE**

**Mailys LECAT** ..... Tél. 06 71 89 50 83

**INFIRMIERES**

**Isabelle GRELLET**..... Tél. 05 46 96 41 63  
**Carole PIAUGER** ..... Tél. 05 46 96 41 63

**KINESITHERAPEUTE**

**François-Xavier GIN** ..... Tél. 06 08 64 22 94

**PSYCHOPATRICIENNE HYPNOSE COACHING DE VIE**  
 Thérapie de couple et familiale Enfants – Adolescents - Adultes

**Sylvie BELLIER**..... Tél. 06 01 23 00 59



# Distillerie de l'Antenne

Pour terminer cette matinée exceptionnelle, les personnalités politiques ont visité la Distillerie de l'Antenne, située à Peugrignoux.

Cette distillerie est dotée de nouvelles installations qui en font l'une des distilleries les plus importantes de la région de Cognac.

Cette rencontre a permis à nos élus de découvrir ou de mieux redécouvrir cette activité particulière de notre région et qui constitue un pilier de notre économie.





# La Goutte d'Or

Non, il ne s'agit pas du quartier parisien, mais de l'œuvre ornant le rond-point à la sortie du bourg direction Cognac. Depuis plusieurs années, la municipalité réfléchissait à l'identification de ce rond-point réalisé dans les années 2000 pour desservir, entre autres, la coopérative agricole et sécuriser l'accès au village de Peugrignoux. Différents projets avaient été imaginés par M. Jean-Luc PLE, artiste reconnu et auteur de plusieurs dizaines de réalisations sur différents lieux de la Charente-Maritime, mais aussi dans d'autres régions de France. Plutôt que de représenter de façon traditionnelle le monde de la vigne, cette œuvre originale veut symboliser « la liqueur divine » par « une goutte d'or » sortant d'un alambic au style figuratif. Venant de Charente, de Cognac plus particulièrement, Pérignac est l'une des premières communes traversée en arrivant en Charente-Maritime. C'est une porte d'entrée dans notre vignoble maritime. Pérignac est la deuxième commune du département en terme de surface plantée (après Chérac). La viticulture constitue le pilier de l'économie locale. Raison de plus pour « lui rendre hommage » et symboliser notre commune aux yeux de nombreux voyageurs de toute nature empruntant cette route.

C'est le **11 mai** qu'a eu lieu la mise en place de l'œuvre sous l'objectif des caméras de TF1 qui élaborait un sujet de reportage sur l'aménagement des rond-points en France. Le financement municipal devrait être abondé par une aide du Conseil Départemental, ainsi que par un soutien de la Distillerie de l'Antenne, qui se place dans les toutes premières places en terme d'importance des distilleries du vignoble cognaçais.







**ROND POINT**





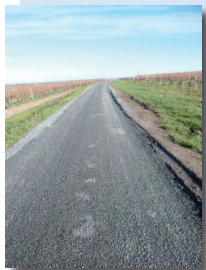
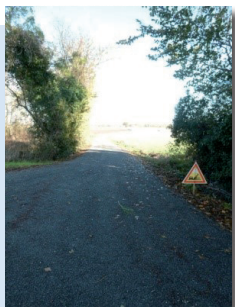
# Les travaux

## Entretien de la voirie communale

Dans le cadre de l'entretien de la voirie les employés communaux ont effectué les réparations nécessaires afin de permettre la réfection par du PATA (Point à Temps Automatique) réalisée par le Syndicat Départemental de la Voirie. Des travaux importants ont pris du retard suite à la longue période d'intempéries.

### L'entreprise SOPOTP a été retenue pour 2 chantiers.

Le chemin VC 41 partant de l'ancien silo route de Saintes à la croix de la route de Goux a reçu un revêtement en grave bitume recouvert d'un bicouche pré-gravillonné.



Le chemin VC 65 sur la butte de Berlu, réfection des parties très abîmées en grave bitume et revêtement total en bicouche pré-gravillonné.

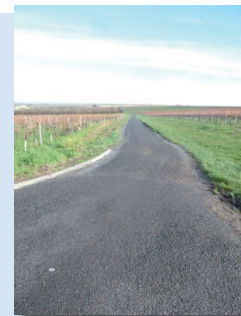
### L'entreprise COLAS

a refait l'entrée de la route de Peugrignoux avec rabotage de l'ancien revêtement, renforcement en grave émulsion et mise en place d'un enrobé à chaud.



### L'entreprise GUEMENT intervient sur :

- le chemin VC 26 du Courty vers la route de Virlet avec dérasement des accotements, rebouchage des trous importants et revêtement en bicouche pré-gravillonné,



- le chemin VC 19 dit du «pont des canes» limitrophe avec Brives et Montils de part et d'autre du fossé du Pérat qui passe dans Virlet pour rejoindre la Charente. Fortement dégradé, il nécessite la remise en état du fond de forme par empierrement et un nouveau revêtement en bicouche pré-gravillonné qui se fera en période plus sèche début 2024.



- le VC 80b limitrophe avec Echebrune pour améliorer l'évacuation de l'eau dans une partie basse,

- une partie du chemin de La Fleurette, VC 71, pour la remise en état avec un revêtement en enrobé à chaud.

## Travaux sur les bâtiments communaux



**Le logement de la poste** est en cours de rénovation. La toiture et le plafond avec isolation ont été refaits, une nouvelle cuisine a été installée.

Le chauffage a nécessité l'installation d'une nouvelle chaudière gaz en même temps que le changement de la laine de verre en combles perdus avec une épaisseur de 300 mm.

L'humidité du mur de façade nous contraint à refaire l'isolation par la mise en place d'une cloison intérieure.

Suivront les peintures, notamment sur l'ensemble des volets extérieurs du bâtiment.

### **Ancien cabinet dentaire**

Après l'achat de ce bâtiment, la commune adapte l'immeuble par divers travaux de plomberie et d'électricité **pour le mettre à disposition d'une coiffeuse désirant s'installer à Pérignac.**

Il est important de noter que ces travaux font l'objet de demandes de subventions auprès du Conseil Départemental afin d'en atténuer le coût pour la commune.



## Travaux divers

### City parc

Suite à la réalisation du CITY PARC nous avons dû changer les poteaux soutenant le grillage de séparation avec le terrain de tennis afin de sécuriser les installations.

### Défense incendie

Dans le cadre de la défense incendie et pour permettre la délivrance de permis de construire, il est nécessaire qu'une réserve d'eau soit installée dans un rayon maximum de 400 m (ou 500 m maintenant ?).

Deux bâches seront mises en place sur les emplacements préparés, une route de Brives à Virlet (60m3), sur une parcelle communale, la deuxième rue du Pigeonnier à Peugrignoux (120 m3) sur un terrain mis gracieusement à la disposition de la commune par M. Christophe BOBIN que nous remercions chaleureusement.



## Pont du Gua

Financés par le département, prévus en début d'été, les travaux ont été repoussés et viennent d'être réalisés. L'entreprise BTPS de Pons a su respecter les délais en ne fermant la circulation que 5 jours et en travaillant par demie chaussée par la suite.

Cet ouvrage comporte des cadres carrés en béton précontraint permettant un important passage d'eau et même le passage de petits animaux (vison d'Europe éventuellement) grâce à la tablette incorporée à l'intérieur. S'il reste à renforcer les pentes des berges en mur de moellons maçonnés quand le niveau de l'eau sera bas nous devons reconnaître la qualité de cette réalisation et féliciter l'entreprise.



## La fibre

Théoriquement chaque foyer devrait être en mesure d'être connecté à la fibre à condition d'en faire la demande auprès d'un fournisseur d'accès. Des cas d'anomalies ou de dysfonctionnements nous sont parfois signalés que nous essayons de faire remonter aux entreprises mais malheureusement nous ne pouvons pas les solutionner à notre niveau.

**L'ensemble de ces travaux a été réalisé sans incidence sur la fiscalité des Pérignacais.**

**En effet, l'équipe municipale a décidé lors de l'élaboration du budget 2023 de baisser la part communale de la taxe foncière pour compenser la hausse automatique fixée par l'Etat, et ainsi réduire l'imposition de chacun.**

## Urbanisme

Comme relaté dans les médias et la presse, l'évolution des règles d'urbanisme est en route, dans l'objectif de réduire les zones imperméabilisées et la consommation de terres agricoles. Néanmoins, la vitalité d'une commune et son attractivité peuvent être appréciées en fonction du nombre de documents présentés.

### A Pérignac, en 2023 :

- 11 permis de construire ont été acceptés concernant des habitations ou bâtiments divers ;
- 27 déclarations préalables ont été validées pour des aménagements divers ou constructions annexes ;
- 15 ventes de maison ont été enregistrées.

Rappelons que toute modification ou réalisation de constructions en terrain doit faire l'objet d'un document d'urbanisme. Le secrétariat de la mairie se tient à la disposition de tous pour tout renseignement complémentaire ou conseils.



## Les plantations

Ce **samedi matin 04 février**, armés de pelles, pioches et râteaux, plusieurs membres de l'équipe municipale, des pompiers, du comité des fêtes, des administrés,... se sont retrouvés pour réaliser des plantations.

Les employés communaux avaient bien préparé le chantier, réalisation des trous, apport à proximité de terreau, citerne d'eau.

Soixante seize sujets ont été mis en terre : A la maison médicale, une haie composée de plusieurs essences (lavandes, sauges, spirée, hipéricum, etc...) a été installée parallèlement à l'allée piétonnière. Devant le parking, ce sont des fruitiers (cerisiers et pruniers), bordant la départementale deux tilleuls et un érable et pour finir derrière le bâtiment un magnolia.

Ensuite toute cette équipe de bénévoles s'est dirigée vers le rond point de la «Croix Giraud» pour planter sur le terrain proche de la coopérative un noyer, un prunier et deux cerisiers. Nos promeneurs, en plus de l'ombrage, pourront aussi déguster des fruits, nous l'espérons.

Sur la «place des marronniers» contiguë à l'église, deux marronniers ont été ajoutés à ceux déjà en place.

Notre école n'a pas été oubliée, deux tilleuls, dénommés «Arbres de la Laïcité», sont venus en remplacement des arbres morts .

Les anciens scolarisés dans cette école se souviennent que la punition de l'époque s'appelait «le tour des arbres». On devait marcher autour des arbres durant la récréation à côté des camarades qui jouaient. Mais ne nous méprenons pas, notre but est d'apporter de l'ombre au bâtiment...

Nous pouvons être satisfaits de ces plantations puisqu'à ce jour, seulement sept sujets devront être remplacés.

Le bon entretien binage, arrosage aura permis cette réussite. Il faudra poursuivre encore une année pour assurer la reprise.





## En parcourant les allées du cimetière ....

Les nouvelles normes environnementales interdisent l'usage des désherbants chimiques, la commune de Pérignac, comme toutes les communes, s'est trouvée à choisir le mode d'entretien à mettre en œuvre au cimetière. Certaines communes ont opté pour un enherbement des allées, d'autres pour maintenir un entretien manuel. C'est ce second choix que la municipalité a retenu en le confiant au personnel communal.

Force est de constater que ce choix fut le bon. Le résultat est très satisfaisant grâce au travail soigné de nos agents. Par ailleurs, la commune a lancé un recensement des tombes qui semblent abandonnées pour différentes raisons : extinction de la famille, départ du territoire de la commune...

Pour cela, il a été mis en place des affichettes sur les concessions dont les propriétaires ou descendants ne se manifestent plus, leur demandant de se rapprocher de la mairie.

A cet effet, la commune remercie toutes les personnes qui permettent de favoriser ce recensement faisant connaître les tombes familiales ou voisines à conserver ou celles à abandonner. Le secrétariat de la mairie est à leur disposition pour les aider dans cette démarche.



Au mois de septembre 2023, M. Dominique MAILLET a fait valoir ses droits à la retraite. Nous le remercions pour les années passées à nos côtés pour l'entretien de la commune durant les périodes de printemps et estivales.

**La commune est donc à la recherche d'une personne disponible pour rejoindre l'équipe technique du mois de mai à fin septembre. Pour tout complément d'informations, se rapprocher de la Mairie.**

### Animaux errants ....

Il est de plus en plus fréquent d'être confronté à la présence d'animaux errants, en particulier de chats, autour des habitations.

La loi Dombrevail du **30 novembre 2021** définit des mesures à adopter afin de renforcer la protection animale.

#### En particulier, elle rappelle :

- l'obligation d'identification de tout animal (chat, chien, cheval, âne..) dûe par la propriétaire ;
- l'interdiction de vendre des chats ou des chiens en ligne (sauf les professionnels) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- l'interdiction de céder un animal de moins de 8 semaines à un mineur sans consentement parental ;
- de remplir un certificat d'engagement et de connaissance pour l'acquisition d'un animal.

Par ailleurs, il incombe au propriétaire de faire castrer ou stériliser son animal, en particulier les chats afin d'éviter une population en surnombre errante.

**Pour tout renseignement**, vous pouvez consulter le site [ddpp@charente-maritime.gouv.fr](mailto:ddpp@charente-maritime.gouv.fr) ou vous rapprocher des services de la Sous-Préfecture à Jonzac.

## Élections européennes 2024

- Les 10<sup>èmes</sup> -

**Du 6 au 9 juin 2024**, les citoyens européens seront appelés aux urnes pour désigner les 720 membres du Parlement européen. Le scrutin respecte les traditions électorales de chaque pays.

**Les français sont invités à se rendre aux urnes le dimanche 9 juin pour désigner leurs 81 eurodéputés. Pour voter, l'électeur doit avoir au moins 18 ans la veille du vote.**

La répartition des sièges dépend de la population de chaque pays. Ainsi, l'Allemagne, pays le plus peuplé, dispose de 96 eurodéputés quand Malte, Chypre et le Luxembourg en comptent seulement 6 chacun.

L'élection se déroule systématiquement au suffrage universel direct à un tour.

Il s'agit d'une représentation proportionnelle. Une liste qui obtient 15 % des voix dans un pays doit remporter 15 % des sièges.

En France, le seuil électoral est fixé à 5 %.

Un parti qui recueille 4% n'obtient aucun siège.

Les électeurs votent pour une liste de candidats regroupés par tendance politique.

Le Parlement européen et ses membres exercent leur pouvoir législatif, budgétaire et de contrôle politique durant l'intégralité du mandat (2024-2029).



## Soirée estivale

Le 7 juillet dernier s'est tenu notre traditionnel repas offert aux pérignacaises et aux pérignacais. Comme chaque année, la soirée a débuté par un apéritif suivi par un dîner sous forme de plateaux repas préparés bien sûr par les commerçants de Pérignac.

A noter que le restaurant «l'empreinte» a fait son entrée dans les participants en réalisant les quiches. Nous étions plus de 270 convives à profiter du concert du groupe «Les Nouveaux Dossiers».

Six musiciens et chanteurs tous originaires de Charente Maritime.

Ces joyeux lurons nous ont ambiancés avec leur musique rock festive, mêlant guitare électrique et accordéon avec des textes parfois engagés.

Le comité des fêtes a fourni les boissons pour le repas et a assuré la buvette tout au long de la soirée. Ce qui a contribué également à la réussite de cette belle soirée.

Merci à tous les participants.

Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine.



## Cadeaux à nos Aînés

**En janvier 2023, 70 personnes de plus de 80 ans ont eu la joie de se voir offrir par l'équipe municipale :**

- le livre de la commune pour eux ou pour offrir à leurs proches ;
- des gourmandises ;
- le tout dans un sac, spécialement fabriqué à cette occasion, à l'image de notre commune.



Si vous êtes nouvellement installés dans la Commune de Pérignac, et que vous avez plus de 80 ans, faites-vous connaître à la Mairie, un cadeau vous attend....

## ETAT CIVIL 2023

### DÉCÈS :

GIRAUDEAU Raymond.....	20/12/2022
GARNIER Mariette .....	25/12/2022
DESSENDIER Serge.....	03/01/2023
MICHAUD Jean-Claude .....	15/01/2023
MERIAS épouse DUGUÉ Colette .....	23/01/2023
GAUDIN Marcel.....	17/03/2023
BOUDAUD épouse LHERITAUD Jeanine .....	21/03/2023
COINDREAU épouse DABRIGEON Yvette.....	07/04/2023
GRELLIER épouse GOURGEAU Gisèle.....	28/04/2023
TOURNOU épouse DEXMIER Yvette .....	19/06/2023
LIDON Frédéric .....	29/06/2023
LAFORGUE épouse NOUVEAU Françoise .....	09/07/2023
DAURIAC Maryse.....	07/09/2023
MAURIN Charles .....	22/09/2023
RIGALLAUD Paul André.....	30/10/2023
TERA Franck .....	09/11/2023
VINET épouse MAILLET Yolande .....	29/11/2023

### NAISSANCES :

AMAURY Agathe .....	14/03/2023
PAUZAT Léonie .....	30/04/2023
COLLIN Victoria.....	28/08/2023
COLLIN Thomas.....	28/08/2023
GIRARD Milo.....	14/09/2023
MENUT Nailya.....	16/10/2023
MARTINEZ Ilyès.....	02/11/2023
MARTINEZ Ilyès.....	02/11/2023
PELLETANT Ambre Garance .....	06/12/2023

### MARIAGES :

NOUVEAU Laura – RICHARD Tristan .....	27/05/2023
---------------------------------------	------------



Mme ROSSIGNOL Directrice et Mme GARNIER (suppléante le jeudi) : 15 élèves CP  
Mme PILLET : 18 élèves : 12 CE1 et 6 CE2  
Mme FREDON : 22 élèves composée de 9 MS et 13 GS  
Mme SPYCKERELLE : 22 élèves 10 PS et 12 MS

Les effectifs sont en baisse ; environ moins 30 élèves en 4 ans. Un gros risque de fermeture de classe peut nous être imposé sur le RPI PERIGNAC / COULONGES / BOUGNEAU. Les trois municipalités vont travailler ensemble sur cette éventualité avec Mme CHARPENTIER (Inspectrice Éducation Nationale), la direction de chaque école et les parents d'élèves. Notre commune souhaite conserver ses belles classes. Nous organiserons des «portes ouvertes de l'école» afin que chacun d'entre vous puisse apprécier les locaux et les efforts réalisés pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles et grandir dans nos «petites écoles de campagne». Dans cette attente, les projets de réaménagement de la cour d'école et de la cantine sont reportés. Néanmoins, restent à l'étude les travaux en relation avec la sécurité des enfants : portail avec accès sécurisé, clôtures,...

des petits travaux prévus seront réalisés dans les prochains mois : stores occultants pour la salle de repos, stores de protections contre l'ensoleillement et la chaleur, station de lavage à la cantine.

Service civique : Noella a fini sa mission en juin 2023. Nous avons la joie d'accueillir Julie sur ce poste pour l'année scolaire 2023-2024. Son activité se déroule pendant les temps de garderie et de la pause méridienne.

### Mémo pratique :

Cantine : La commune prend à son compte l'inflation en cours. Le prix du ticket reste à 3,00 €. Nous continuons à privilégier, quand cela est possible, les achats en local. Les menus sont établis en collaboration avec la diététicienne de la CDCHS.

Garderie du matin : à partir de 7h30 ; forfait 1,50 €

Garderie du soir : 1,50 € l'heure de 16h30 à 18h30, gratuite jusqu'à 19h00.

Toutefois une pénalité de 10 € sera appliquée pour un dépassement après 19h00.



## APE

**L'Association des Parents d'élèves de Bougneau, Coulonges et Pérignac** se compose pour cette nouvelle année scolaire d'un nouveau bureau pour les 3/4.

Le bureau et les adhérents à l'association sont des parents qui partagent et s'investissent dans l'objectif commun «l'envie d'œuvrer pour nos enfants» en soutenant les projets pédagogiques des 3 écoles du RPI.

Nous proposons diverses manifestations tout au long de l'année scolaire comme les ventes de madeleines Bijou, les chocolats et sac bi-matière par le biais d'initiatives.

Ce qui a permis d'organiser la fête Halloween, le goûter et cinéma de Noël, la fête scolaire de fin d'année avec les clefs USB pour les CM2, la sortie char à voile pour Coulonges et Bougneau. Pour cette nouvelle année, nous changeons un peu avec les saucissons/foie gras, les chocolats SINERGY, les galettes St Michel.

Grâce à l'APE par ces diverses manifestations, c'est ZERO EURO demandé aux familles et 100% des enfants du RPI qui ont pu en bénéficier sans discrimination.

La bonne humeur, l'envie de pouvoir faire plaisir et offrir aux enfants des sorties variées: voilà ce qui nous unit et nous donne envie de donner un peu de notre temps, de notre énergie selon nos disponibilités. A plusieurs on va plus loin !

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page facebook :

**Ape Pérignac Bougneau Coulonges**

pour connaître nos manifestations et via notre adresse mail : [ape.rpi.p.b.c@gmail.com](mailto:ape.rpi.p.b.c@gmail.com) pour toutes questions éventuelles.

Scolairement  
Le Bureau de l'APE





## COMITE DES FETES DE PERIGNAC

Une année 2023 qui a débuté avec le vol du camion de notre troupe de théâtre Les Préglistants. Malgré cela, ils se sont relevés et nous présenteront leur nouvelle pièce le **28 janvier 2024**.

Nous vous avons préparé une année bien remplie, à savoir :

- **28 janvier** ..... théâtre
- **4 février** ..... salon des fèves
- **7 avril** ..... marche du cœur
- **1 mai** ..... brocante de l'aillet
- **21 juin** ..... fête de la musique
- **27 juillet** ..... sardinade
- **17 août** ..... soirée moules-frites
- **16 novembre** ..... soirée choucroute
- **24 novembre** ..... bourse multi-collection

Nous tenons à remercier la municipalité pour la mise à disposition des locaux municipaux. L'ensemble du comité des fêtes tient à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.



## POMPIERS

C'est une situation contrastée que nous vivons concernant le CPI de Pérignac. Si nous ne pouvons que nous réjouir de la motivation, de la disponibilité, du sérieux des ressources humaines au sein des effectifs du CPI, les choses sont plus compliquées concernant l'évolution des locaux nécessaire au bon fonctionnement opérationnel de la structure .



Les exigences de plus en plus contraignantes, imposées en matière d'hygiène et de sécurité imposent des minimas en matière de sanitaires, de douches, de vestiaires, voire de locaux spécifiques à la désinfection des matériels d'intervention.

Légalement le statut même du CPI fait porter le coût de ces investissements indispensables sur la seule commune d'implantation du CPI.

Ce règlement date d'une époque révolue où la mission des CPI concernait principalement la lutte contre l'incendie sur le seul territoire communal et très exceptionnellement en soutien sur les interventions des territoires voisins.

Les choses ont bien changé avec le professionnalisme des effectifs et la dotation des moyens d'intervention supplémentaires, notamment les véhicules de secours aux victimes entraînant de fait un nombre sans cesse croissant de sorties vers les communes périphériques ; les travaux d'extension de la caserne de Pérignac nécessitant donc de mobiliser l'ensemble des territoires concernés pour envisager un investissement mutualisé qui dépasse le seul cadre de la commune de Pérignac. Si les discussions sont en cours, les positions sont différentes d'une collectivité à une autre. J'en appelle donc à la solidarité territoriale pour faire aboutir un projet nécessaire au maintien d'un service indispensable à nos populations locales.

Christian DUGUE,  
membre du conseil départemental du SDIS 17

## ACCA PERIGNAC

L'ACCA de Pérignac tient à remercier la municipalité pour nous avoir fourni un local provisoire pour accueillir l'ensemble des chasseurs en ces temps pluvieux.

Une recrudescence de gros gibiers localement et à l'échelon national est en très nette hausse. Nous vous demandons un peu d'égards envers les gilets oranges qui sont dévoués pour réguler les populations de gros gibiers.

Suite à notre dernière assemblée générale, un nouveau président a été élu : M. FOURRIER Alain.

Le bureau vous souhaite  
de bonnes fêtes de fin d'année.





## CLUB DE L'AMITIE PERIGNACAISE EN 2023

Notre club comprend 114 membres en 2023 avec l'arrivée de nouveaux membres qui ont rajeuni les effectifs

Tous les mercredi après-midi, une réunion hebdomadaire est organisée avec pour objectif de rassembler des tables de jeux, principalement de Belote. Mais nous avons aussi une équipe de Tarot.

En général, une vingtaine de personnes se retrouvent donc chaque semaine dans une ambiance amicale et studieuse.

Toutes nos activités ont été décidées de manière conviviale au sein de notre conseil d'administration accompagné d'un goûter le **25 janvier**.

Nous avons organisé plusieurs concours de belote (le **13 février** et le **5 novembre**) et un concours de pétanque le **24 avril**.

Ils ont rencontré un grand succès en étant ouvert à la participation de nouveaux membres.

Nous avons aussi réalisé deux sorties à la découverte du Périgord le **24 mai** et en assistant à un repas spectacle équestre à La Palmyre.



Ces deux sorties ont remporté un grand succès avec chaque fois une soixantaine de participants enchantés de pouvoir en profiter.

Point de vue gastronomique, nous nous sommes retrouvés 5 fois autour d'une assiette, dans une ambiance très sympathique.

- La traditionnelle Sauce de pire **26 février**
- Repas le **13 mai**
- Repas Buffet le **1er juillet**
- Mouclade le **16 septembre** (Moules Frites)
- Repas de fin d'année prévu le **9 décembre**

En 2023, nous avons mis en place une activité randonnée qui regroupe une petite dizaine de randonneurs, le

mercredi matin sur les chemins autour de notre commune (quand la météo le permet)

Le club maintient la gestion de la bibliothèque communale dans la salle des associations,

le mercredi matin de 10h à 12h et une possibilité d'utiliser le mercredi après midi pour accéder au 3000 ouvrages que compte cette bibliothèque.

N'hésitez pas à venir profiter de cette offre, les prêts de livres, de CD et de vidéos étant gratuits.

Nous recherchons des volontaires pour compléter l'équipe actuelle de 2 membres, il serait alors possible d'organiser de nouvelles permanences.

Des séances d'initiation à l'informatique sont organisées le mercredi matin de 9 à 10 heures.

Nous espérons pouvoir continuer à animer la vie des seniors de Pérignac. Venez nous rejoindre et nous apporter vos idées et votre enthousiasme.

## LA GYM VILLAGE PERIGNACAISE

Depuis 25 ANS notre Club propose, dans la salle des Fêtes, des activités multiples qui permettent de se détendre et de se maintenir en forme : PILATES, GYM TRADITIONNELLE ou FITNESS.

Malgré des périodes tourmentées et des fluctuations, nos adhérent(e)s restent fidèles.

Ainsi se côtoient toutes les semaines de 60 à 70 personnes de toutes générations et de tous horizons.

La réputation de notre association draine une population de nombreuses communes environnantes.

Pour la deuxième année Claire HARLY assure l'animation. Un plaisir d'autant plus grand que Claire est une « enfant du Pays » !!!

Un œil nouveau sur les gestes proposés et une ambiance toujours aussi bonne enfant nous permettent de dire que ce Club fonctionne au mieux....

Nous aimerions que les hommes nous rejoignent ...

La forme nous concerne tous !!



Enfin – comme tous les ans – nous avons organisé notre marche « OCTOBRE ROSE » .

Une profusion de parapluies roses déployés rappelait qu'il fallait participer !

Un franc succès puisque 120 marcheurs ont fait don de 650 euros reversés à LUCIDE 17.

La Mairie a généreusement offert le pot d'arrivée aux nombreux participants.

Les parapluies abîmés par le mauvais temps...

nous sommes à la recherche d'idées plus ludiques et plus originales pour marquer cet événement.

Pourquoi pas des objets fait mains avec d'autres associations communales qui souhaiteraient s'impliquer pour une bonne cause...

Toutes propositions seront les bienvenues.

Nous vous invitons à venir découvrir et à participer à deux cours gratuits avant d'adhérer...

**Mercredi :**

PILATES 19H15 / 20H15

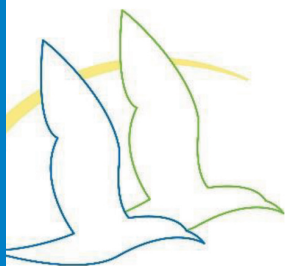
FITNESS 20H15 / 21H15

**Jedi :**

GYM TRADITIONNELLE 9H 30 / 10H30

PILATES 10H30 / 11H 30





L'année 2023 aura été marquante, tant sur la scène internationale que sur le plan national avec les émeutes qui ont visé nos institutions, l'assassinat de Dominique Bernard, les tremblements de terre ou encore les inondations subies ces dernières semaines.

Dans ces épreuves, le Département garde le cap : réactivité, proximité sont nos maitre-mots pour être toujours plus efficaces, à vos côtés.

Puisque l'enfance et la jeunesse sont une priorité pour nous, nous avons lancé le Plan Jeunesse. Sous l'impulsion de notre Présidente, notre volonté est de proposer aux jeunes une ouverture aux autres et au monde. A destination des jeunes Charentais-Maritimes du 9 à 29 ans, ce plan est constitué de 60 mesures pour les accompagner dans tous les aspects de leur vie : la citoyenneté, le sport et la culture, la vie quotidienne et l'éducation, la santé et la prévention. Le Département permet aux jeunes de devenir cadet de la sécurité civile ou de la gendarmerie, de pratiquer une activité sportive ou culturelle via les chèques « sport et culture », il participe au déploiement de l'habitat intergénérationnel pour favoriser l'accès des jeunes à un habitat autonome, il met à disposition des distributeurs de protection menstruelle dans tous les collèges... Vous pouvez retrouver toutes les actions proposées sur : [plan-jeunesse17.fr](http://plan-jeunesse17.fr)

En 2024, nous poursuivrons le déploiement de ce Plan Jeunesse qui sera agrémenté de nouvelles mesures, ainsi que celui du Plan Santé, pour que l'accès aux soins soit possible partout et pour tous.

Cette année sera marquée par le début de l'arrêt progressif de la solution cuivre par l'Etat pour les communications téléphone et l'accès à internet, ce chantier devrait se terminer en 2030. Le Département avait lancé le chantier colossal du déploiement de la fibre et il arrive à son terme à point nommé. Pour former aux outils et usages du numériques, le Département fait dons d'ordinateurs reconditionnés aux structures qui accompagnent les personnes qui en sont éloignées, il propose également des pass numériques, pour subventionner une formation et a mis en place une plateforme téléphonique d'aide en ligne : 0809 540 017. Le Département forme aussi ses agents : tous les personnels d'entretien et de cantine des collèges ont reçu une formation aux outils numériques.

Le Département continue de soutenir les communes dans leurs projets. Il est intervenu sur notre canton : à hauteur de 120 438 € auprès de la commune de Rioux, pour la construction d'un bâtiment accueillant une boulangerie et une pizzeria ou auprès de la commune de Colombiers, avec une subvention de 21 418€ pour la réfection de la toiture de la Mairie et de la salle des fêtes. Corne-Royal a reçu une subvention de 5 788 € à pour l'installation de voiles d'ombrage et de végétaux dans les cours des écoles et de 3 431 € à la Jard pour le remplacement des menuiseries et la pose de volets roulants à l'école. La commune des Gonds a reçu une subvention de 27 600€ pour l'aménagement d'un bâtiment dans le but d'en faire un gîte. Une aide a été attribuée à un médecin de Pisany pour suivre une formation « maitre de stage », qui va lui permettre d'accueillir des médecins-stagiaires. A Colombiers, il participe à hauteur de 9 114€ aux études et aux travaux des abords de l'église. Et à Thénac, il participe à la rénovation des bâtiments du foot pour 7 324€.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année 2023 et un excellent début d'année 2024 à vous et tous ceux que vous aimez.

**Sylvie MERCIER**

Vice-Présidente du Département

Maire de Thénac

[sylvie.mercier@charente-maritime.fr](mailto:sylvie.mercier@charente-maritime.fr)

**Alexandre GRENOT**

Vice-Président du Département

Maire des Gonds

[alexandre.grenot@charente-maritime.fr](mailto:alexandre.grenot@charente-maritime.fr)

**Département de la Charente-Maritime**

85 boulevard de la République - CS 60003 - 17076 La Rochelle cedex 9

05 46 317 000 [info@charente-maritime.fr](mailto:info@charente-maritime.fr)

[charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)   

